

CDQ NORD/OUEST

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU MERCREDI 09/03/2023 A 18H30

Animateurs de la réunion :

- Analia CABRERA, Adjointe aux CDQ

Secrétaire de séance : Marc BOUFFANET

1/ Sécurité dans le 6° arrondissement.

Il n'y a plus de commissariat dans le 6° arrondissement. Il faut se rendre au commissariat place Pradel dans le 1er ou 11 rue Saint-Jacques dans le 3°.

Demande de caméras de surveillance devant la gare des Brotteaux.

La commissaire Mazière fait le maximum mais n'a pas assez de moyens.

Prévoir une réunion sur la sécurité pour lutter contre toutes les délinquances et en particulier la présence de nombreux dealers sur la place de l'Europe.

2/ Aménagement de la place Edgar Quinet

En attente de la présentation du projet. La Métropole « squeeze » les décisions de la ville.

3/ Ouverture du Musée Guimet

Mme Perrin-Gilbert va ouvrir des expositions au musée Guimet. En ce moment, exposition : « 1001 reasons to (dis)OBEY » – The art of Shepard Fairey jusqu'au 9 juillet.

4/ Projets

- Prévoir une présentation de l'agence des mobilités de la Métropole 120 rue Masséna. Le 13 mai, il y aura une réunion à la Métropole sur l'organisation de la mobilité dans la Métropole.

5/ APICQ

- 2023 :
 - Organisation de l'exposition Jeanne Bardey, sculptrice. Une exposition de photos des sculptures de Jeanne Bardey (on ne peut pas exposer les sculptures pour des problèmes de sécurité) sera présentée à la mairie du 6° à partir d'octobre 2023.
- 2024 :
 - Préparation du projet sur Emile Guimet compositeur. Il a écrit un opéra, des sonates et autres musiques dont nous avons les partitions. Il faut constituer un groupe de travail pour travailler en collaboration avec le musée de la confluence.

6/ Discussion

Autour de Saint Joseph, beaucoup d'angles de rues sont occupés par des arceaux vélos qui sont presque toujours vides. Ces installations sont imposées par la loi LOM qui impose un dégagement de 5 mètres de chaque côtés des angles de rues afin d'assurer une bonne visibilité, pour éviter les accidents.

Il serait utile de repeindre les grilles du Parc de la Tête d'Or qui sont rouillées. Le Parc de la Tête d'Or est victime de son succès avec 7 millions de visiteurs par an.

Le chalet du Parc va être rénové (projet mené par Yann Arthus Bertrand) qui a été retenu par la mairie de Lyon (5M€). Installation de la Fondation Goodplanet, la Fabuleuse Cantine et de la Maison Gutenberg.

Les riverains des rues avec platanes se plaignent des nuisances provoquées par les nids des corneilles (bruits et déjections). Pour l'instant il n'y a pas de solutions vu que l'on ne veut pas abaisser les arbres (protection contre la chaleur) ni détruire les nids (protections des oiseaux).

Prévoir une réunion invitant les habitants à se prononcer sur l'utilité d'un marché d'après-midi dans le 6°.

Prochaine réunion le mardi 9 mai 2023